

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-cinquième session du Comité permanent
Paris (France), 19 – 22 juin 2001

Interprétation et application de la Convention

Rapports annuels

SOUSSION TARDIVE OU NON SOUSSION DE RAPPORTS ANNUELS

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat. La date limite d'envoi d'informations pour ce rapport était fixée au 31 mars 2001. Les informations reçues après cette date seront transmises dans le rapport oral du Secrétariat à la 45^e session du Comité permanent.
2. L'Article VIII, paragraphe 7 a), de la Convention requiert de chaque Partie un rapport annuel contenant un résumé sur son commerce de spécimens d'espèces inscrites aux Annexes I, II et III. Ces rapports reflètent l'application de la Convention par les Parties. Ils permettent de vérifier la nature et l'ampleur du commerce illicite et de déceler les cas suspects et les tendances du commerce illicite.
3. En 1994, dans sa notification n° 788, le Secrétariat a fourni aux Parties des lignes directrices pour la préparation des rapports annuels. Il leur en a envoyé une version révisée dans sa notification 1999/85. Au cours de cette session, le Comité permanent examinera plusieurs autres amendements dans la partie "Terminologie" des lignes directrices, afin d'aider les Parties à établir leurs rapports (voir document SC45 Doc. 13.2).
4. Dans l'ensemble, davantage de Parties soumettent à temps des rapports annuels dont la qualité s'améliore, et elles sont plus nombreuses à créer des bases de données nationales pour mieux gérer leurs ressources sauvages et le commerce de ces ressources. Le fait qu'un plus grand nombre de rapports annuels soient soumis en version électronique facilite la transmission des données commerciales et leur incorporation dans la base de données sur le commerce, tenue pour le Secrétariat par le PNUE Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature (WCMC).
5. Malgré l'importance des rapports annuels et l'amélioration générale de leur qualité, le Secrétariat constate qu'un nombre significatif de Parties ne remplissent pas leur obligation de soumettre ces rapports. A sa 11^e session (Gigiri, 2000), la Conférence des Parties a décidé qu'il fallait suspendre le commerce des espèces CITES avec les Parties n'ayant pas remis leur rapport pendant trois années consécutives sans fournir d'excuse.
6. La décision 11.89 charge le Comité permanent de:

"Déterminer, sur la base des rapports présentés par le Secrétariat, quelles Parties n'ont pas fourni sans justification adéquate, dans le délai fixé dans la résolution Conf. 11.17, ou dans le délai supplémentaire accordé par cette résolution, leur rapport annuel requis au titre de l'Article VIII, paragraphe 7 a), de la Convention, durant trois années consécutives."

7. La décision 11.37 prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2001, les Parties ne devraient plus autoriser de commerce des spécimens d'espèces CITES avec les Parties dont le Comité permanent aura établi qu'elles ne remplissent pas l'obligation indiquée ci-dessus.
8. En septembre 2000, le Secrétariat a envoyé aux Parties la notification 2000/057 pour leur rappeler la décision 11.37 et alerter les 53 Parties susceptibles de faire l'objet d'une recommandation de suspension de commerce.
9. En décembre 2000, le Secrétariat a fourni au président du Comité permanent une mise à jour sur les Parties susceptibles de faire l'objet d'une telle recommandation. A ce moment, leur nombre était tombé à 46.
10. En février 2001, il n'y en avait plus que 35; le Secrétariat a envoyé une lettre à chaque Partie concernée en lui indiquant qu'elle était encore susceptible de faire l'objet d'une recommandation de suspension de commerce et en la pressant de soumettre ses rapports manquants, ou de fournir des copies des permis délivrés et reçus, ou d'indiquer pourquoi elles ne sont en mesure d'envoyer ni rapports ni permis.
11. Au 31 mars 2001, les 20 Parties suivantes n'avaient toujours pas soumis de rapport annuel pour trois années consécutives depuis 1991, ni fourni de justification: Afghanistan, Arabie saoudite, Bangladesh, Burkina Faso, Congo, Djibouti, Dominique, Egypte, Erythrée, Guinée équatoriale, Gambie, Géorgie, Honduras, Libéria, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Somalie.
12. Les Bahamas ont écrit au Secrétariat le 1^{er} novembre 2000 en l'informant qu'il enverrait son rapport annuel pour 1999 à la fin de novembre 2000 (le Secrétariat l'a reçu le 7 décembre 2000). Les autres rapports annuels n'étaient pas mentionnés aussi le Secrétariat a-t-il répondu, le 28 février 2001, en rappelant aux Bahamas qu'il n'avait pas reçu ses rapports annuels pour 1996 à 1998.
13. Le 29 mars 2001, le Secrétariat a reçu un courriel du Burundi joignant une lettre et ses rapports annuels pour 1994 à 1996. L'organe de gestion a déclaré que ses rapports annuels pour 1997 à 1999 ne pouvaient pas être fournis car le Burundi avait fait l'objet d'un embargo économique international ces années là et que l'organe de gestion n'avait enregistré aucune transaction commerciale portant sur des espèces sauvages. Cette déclaration a été considérée comme constituant un rapport annuel pour ces années.
14. Le Cameroun a envoyé un courriel au Secrétariat le 27 octobre 2000, lui demandant un délai jusqu'au 30 novembre 2000 pour soumettre son rapport annuel pour 1999. Dans une lettre du 3 novembre 2000, le Cameroun a indiqué qu'il reformulait ses rapports annuels pour 1996 à 1999 selon les lignes directrices fournies dans la notification aux Parties 1999/85, et indiquait qu'il les enverrait tous à la fin de novembre 2000. Le Secrétariat a reçu le rapport annuel du Cameroun pour 1999 mais pas ceux pour 1993 à 1998. Il a écrit au Cameroun le 28 mars 2001 pour lui rappeler que ces rapports n'avaient pas été soumis. Quoiqu'il en soit, le Cameroun envoie régulièrement des copies de ses permis.
15. Les Comores ont écrit au Secrétariat le 21 mars 2001 en déclarant n'avoir pas reçu la notification 2000/057. Les Comores ont justifié la non soumission de leurs rapports annuels pour 1996-1999 en indiquant que c'était parce que le commerce des espèces CITES était mal connu avant avril 2000, avant que des sociétés commerciales commencent à le pratiquer. Les Comores ont indiqué avoir demandé l'assistance technique du Secrétariat le 11 janvier 2001 mais n'avoir pas reçu de réponse. Le Secrétariat a répondu le 30 mars 2001 en suggérant de nouveau aux Comores de fournir des copies des permis CITES

délivrés et reçus et de joindre une copie de son fax du 22 janvier 2001 répondant une demande précédente d'assistance technique.

16. La Guinée-Bissau a écrit au Secrétariat le 22 mars 2001 en indiquant qu'elle ne pourrait pas fournir ses rapports annuels pour les années antérieures à 1999 en raison de troubles dans le pays en 1998 et 1999. Le bâtiment où siégeait l'organe de gestion a alors été bombardé et ses dossiers ont été détruits. La Guinée-Bissau a informé le Secrétariat que le pays était à présent plus stable et lui a assuré qu'à l'avenir, tout serait fait pour que les rapports annuels soient soumis à temps.
17. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a écrit au Secrétariat le 13 novembre 2000 en indiquant les efforts faits par l'organe de gestion pour améliorer la tenue et la diffusion des données sur le commerce des espèces sauvages. Elle a indiqué qu'elle fournirait ses rapports avant la fin de mars 2001. Le Secrétariat a répondu le 17 novembre 2000 en prenant note de la demande de délai de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et en indiquant qu'il attendait avec intérêt ces rapports pour le 31 mars 2001.
18. L'Ouganda a contacté le Secrétariat par téléphone le 30 mars 2001 en indiquant qu'il fournirait une réponse officielle durant la semaine du 2 au 6 avril 2001.
19. Le Vanuatu a écrit au Secrétariat le 8 mars 2001 en admettant n'avoir pas soumis ses rapports annuels depuis 1994 et en indiquant que c'était faute de ressources humaines dans l'organe de gestion et l'autorité scientifique. Il demandait que le Comité permanent tienne compte des difficultés du Vanuatu et qu'il accorde un délai de six mois à l'organe de gestion pour qu'il termine les rapports annuels de 1995 à 2000 avant la fin de septembre 2001. Le Secrétariat a répondu le 29 mars 2001 en indiquant que la demande du Vanuatu serait transmise au Comité permanent.
20. La liste des rapports annuels des Parties (1991-1999) mise à jour par le Secrétariat est jointe en tant qu'Annexe 1 pour référence. Le Secrétariat a également joint, en tant qu'Annexe 2, les données sur le commerce fournies par le PNUE-WCMC sur les 29 pays potentiellement concernés par la décision 11.89.
21. Le Secrétariat n'a pas fait de commentaire sur la qualité des rapports mais certains ne suivent pas les lignes directrices et laissent de côté des pans entiers d'informations. Cela pose la question du minimum à soumettre pour qu'un rapport annuel soit accepté en tant que tel et examiné.
22. Le Secrétariat, Le PNUE-WCMC, l'UICN et TRAFFIC ont examiné la question des données sur le commerce et des rapports annuels pour améliorer la production, la tenue et l'utilisation des données sur le suivi du commerce – avec la possibilité de relier les rapports annuels plus étroitement aux éléments suivants: statistiques de population pour les animaux et les plantes dans la nature; information sur les habitats disponibles; tendances des populations et des habitats; nature et ampleur de la consommation intérieure et total des prélèvements. A cet égard, le Secrétariat continue de participer aux discussions entre les conventions touchant à la biodiversité pour harmoniser les rapports nationaux.

Recommandations

23. Le Secrétariat recommande au Comité permanent de déterminer si les Bahamas, le Cameroun, les Comores, l'Ouganda, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vanuatu ont justifié de manière adéquate la non soumission de leurs rapports annuels pendant trois années consécutives

24. Concernant les pays indiqués ci-dessus au point 11, le Secrétariat recommande au Comité permanent de décider quelles Parties n'ont pas soumis leurs rapports annuels pendant trois années consécutives sans fournir de justification adéquate
25. Quand la Conférence des Parties a adopté la décision 11.89, le Secrétariat a estimé que ce serait un moyen efficace d'inciter les Parties à soumettre leurs rapports annuels. Il n'avait pas envisagé que 20% des Parties pourraient potentiellement faire l'objet d'une recommandation de suspension de commerce par les 80 autres pour cent. Bien que la soumission des rapports annuels reste préoccupante, le Secrétariat estime qu'il ne servirait à rien de pénaliser un aussi grand nombre de Parties. En conséquence, concernant les points 21 et 22, le Comité permanent pourrait décider d'appliquer la décision 11.89 pour les années 1991 à 1999 ou pour les années 1997 à 1999.
26. Si le Comité permanent décide d'appliquer la décision 11.89 aux Parties qui n'ont pas fourni leurs rapports pour les années 1997 à 1999, ou n'ont pas fourni de justification pour n'avoir pas soumis leurs rapports, les 18 Parties suivantes seraient concernées: Afghanistan, Arabie saoudite, Bangladesh, Burkina Faso, Congo, Djibouti, Dominique, Erythrée, Gambie, Géorgie, Guinée équatoriale, Libéria, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Somalie.

Annual Reports of CITES Parties/Informes anuales de las Partes en la CITES/Rapports annuels des Parties CITES

(updated/actualizada/mise à jour 31/3/2001)

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Afghanistan/Afganistán (AF)	28.01.86	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Algeria/Argelia/Algérie (DZ)	21.02.84	O	01.10.96	01.10.96	01.10.96	01.10.96	01.10.96	O	O	06/11/00b
Antigua and Barbuda/Antigua y Barbuda/Antigua-et-Barbuda (AG)	06.10.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Argentina/Argentine (AR)	08.04.81	22.06.97	22.06.97	05.11.94e 11.07.96ri	22.06.97 O	22.06.97 O	22.06.97 O	28/02/00	28/02/00	05/2000
Australia/Australie (AU)	27.10.76	20.01.94	20.01.94	14.12.94d	31.10.95	30.10.96	08.04.98	21/01/00	21/01/00	O
Austria/Autriche (AT)	27.04.82	22.09.92	03.10.93	20.10.94	25.10.95	11.09.96	31.10.97	15/10/98	05/07/99	14/07/00y
Azerbaijan/Azerbaidjân/Azerbaïdjan (AZ)	21.02.99	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Bahamas (BS)	18.09.79	O	O	04.11.94	O	20.11.96	O	O	O	07/12/00y
Bangladesh (BD)	18.02.82	14.06.94	08.06.94	08.06.94	21.09.96	O	O	O	O	O
Barbados/Barbade (BB)	09.03.93	--	--	--	19.12.96	19.12.96	30.10.97	12/07/99	06/12/99d	03/11/00z
Belarus/Belarus/Bélarus (BY)	08.11.95	--	--	--	--	--	07.10.97	23/10/98	O	20/12/00b
Belgium/Bélgica/Belgique (BE)	01.01.84	28.12.92 15.01.93p	23.12.93d 16.11.93p	19.12.94a 18.02.95p	07.12.95	30.10.96a 24.07.96p	27.10.97a 30.04.97p	18/05/99a 03/06/98p	[13/07/99] 14/04/99p	[25/09/00] 17/05/00pz
Belize/Bélice (BZ)	21.09.81	31.10.94	31.10.94	31.10.94	(31.10.94)	18/12/00zy	18/12/00zy	18/12/00zy	18/12/00zy	04/2000
Benin/Bénin (BJ)	28.05.84	15.07.93	29.07.93	06.01.95	16.12.96	O	O	22/12/00y	22/12/00y	14/02/01y
Bolivia/Bolivia (BO)	04.10.79	O	31.10.94	31.10.94	02.10.96	02.10.96	14/03/00z	14/03/00z	14/03/00z	14/03/00z
Botswana (BW)	12.02.78	02.12.92	29.09.93	12.09.94	06.10.95	16.10.96	10.11.97	30/11/98	27/10/99	19/10/00y
Brazil/Brasil/Brésil (BR)	04.11.75	30.11.92	30.11.93d	23.01.95	27.11.95	[12.12.96]	06.03.98	12/11/98	08/06/00y	08/06/00y
Brunei Darussalam/Brunéi Darussalam (BN)	02.08.90	O	21.01.93	17.01.94	22.04.95	01/03/01z	01/03/01z	01/03/01z	01/03/01z	01/03/01z
Bulgaria/Bulgarie (BG)	16.04.91	13.03.92	31.10.94	31.10.94	30.01.97	30.01.97	09.03.98	O	19/09/00rz	19/09/00rz
Burkina Faso (BF)	15.01.90	26.10.94	14.06.94	19.10.94	25.10.96	25.10.96	O	O	O	O
Burundi (BI)	06.11.88	27.10.94	14.10.94	14.10.94	29/03/01y	29/03/01y	29/03/01y	O	O	O

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Cambodia/Camboya/Cambodge (KH)	02.10.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Cameroon/Camerún/Cameroun (CM)	03.09.81	12.09.94	26.07.94	O	O	O	{}	{}	{}	05/12/00dy
Canada/Canadá (CA)	09.07.75	24.02.93	04.11.94d	11.03.96	06.08.96	08.01.97	17.09.97	05/02/99	{03/2000}d	O
Central African Republic/República Centroafricana/République centrafricaine (CF)	25.11.80	O	O	O	26.01.95r	30.04.96r	15.04.97	O	O	O
Chad/Tchad (TD)	03.05.89	28.09.94	21.09.94	21.09.94	24.10.96	24.10.96	24/10/96	O	O	20/12/99
Chile/Chili (CL)	01.07.75	01.11.92	19.10.93	27.10.94ad 27.12.94p	24.10.95	11.10.96 25.10.96t	22.10.97 16.12.97t	23/10/98	10/12/99	26/10/00z
China/Chine (CN) Hong Kong (HK)	08.04.81	22.09.92 07.11.92	25.09.93 21.03.95	28.09.94 28.05.96	19.10.95 28.05.96	30.10.96r O	06.10.97 O	23/10/98 01/06/99	19/11/99 19/11/99	30/10/00z 30/10/00z
Colombia/Colombie (CO)	29.11.81	30.07.93	31.08.93	24.10.94	25.10.95	28.10.96	25.11.97	27/11/98	20/12/99	09/11/00y
Comoros/Comoras/Comores (KM)	21.02.95	--	--	--	--	--	O	O	O	O
Congo (CG)	01.05.83	30.03.92	12.07.94	12.07.94	03.01.97r	03.01.97r	14.04.97	O	O	O
Costa Rica (CR)	28.09.75	13.04.93	07.04.97p	07.04.97p	07.04.97p	07.04.97p	07.04.97p	07/10/98	29/10/99	30/10/00y
Côte d'Ivoire (CI)	19.02.95	--	--	--	--	--	O	27/02/01z	27/02/01z	17/01/00z
Cuba (CU)	19.07.90	13.04.93	01.08.93	21.07.94	20.08.95	25.10.96	16.06.97	22/10/98	10/99	18/10/00y
Cyprus/Chipre/Chypre (CY)	01.07.75	30.05.94	30.05.94	O	05.09.96	22/03/01y	22/03/01y	22/03/01y	22/03/01y	22/03/01y
Czech Republic/República Checa/ République tchèque (CZ)	01.01.93	--	25.10.93	20.10.94	10.10.95	17.09.96	09.10.97	15/10/98y	07/09/99	21/09/00y
Democratic Republic of the Congo/República Democrática del Congo/République démocratique du Congo (CD)	18.10.76	07.10.92	g	23.02.94	01.02.96	25.11.96	08.01.98	07/08/98	01/11/99	22/09/00z
Denmark/Dinamarca/Danemark (DK)	24.10.77	20.05.92a 25.02.93p	19.04.93a 09.08.95p	12.09.94a 10.09.96p	16.07.96a 25.09.96p	16.07.96a 30.09.96p	22.08.97a 09.10.97p	15/06/98a 27/11/98p	02/09/99	31/05/00z
Djibouti (DJ)	07.05.92	--	--	O	O	O	O	O	O	O
Dominica/Dominique (DM)	02.11.95	--	--	--	--	--	O	O	O	O
Dominican Republic/República Dominicana/ République dominicaine (DO)	17.03.87	27.04.94	19.10.93	04.05.95	10.10.95	21.11.96	27.10.97	13/11/98	22/11/99d	26/10/00z
Ecuador/Equateur (EC)	01.07.75	02.03.92	31.08.93	O	22.06.97	22.06.97	22.06.97	15/12/00z	O	O
Egypt/Egipto/Egypte (EG)	04.04.78	O	10.11.93	O	O	O	03/06/98	03/06/98	18/09/99	18/01/01y
El Salvador (SV)	26.07.87	01.05.92	16.03.94	29.10.94	O	(30.06.95)	31/10/00z	31/10/00z	31/10/00z	31/10/00z

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Equatorial Guinea/Guinea Ecuatorial/ Guinée équatoriale (GQ)	08.06.92	--	--	O	O	12.02.96	O	O	O	O
Eritrea/Erythrée (ER)	22.01.95	--	--	--	--	--	O	O	O	O
Estonia/Estonie (EE)	20.10.92	--	--	10.04.95	10.04.95	08.11.96	18.11.97	30/09/98	26/10/99	18/10/00y
Ethiopia/Etiopía/Ethiopie (ET)	04.07.89	06.01.92	13.01.93	23.12.93	21.12.94	28.12.95a	14/05/98	11.11.97	18/01/00	18/01/00
Fiji/Fidji (FJ)	29.12.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Finland/Finlandia/Finlande (FI)	08.08.76	23.11.92	02.11.93d	20.12.95d	20.12.95	30.01.97	16.12.97	[23/09/98]	[15/06/99]	22/08/00z
France/Francia (FR) New Caledonia/Nuevas Caledonia/ Nouvelle-Calédonie (NC)	09.08.78	14.09.92	27.08.93 18.02.93	12.1.95d 21.01.94	18.10.95 22.06.95	[20.11.97] 02.02.96	[(20/01/99)] 23/01/98	[08/04/99] 13/10/98	[02/12/99] 06/05/99	[29/08/00] 19/07/00z
Gabon/Gabón (GA)	14.05.89	28.09.93	14.09.93	O	20.01.95	29.01.96	11.02.97	O	O	11/12/00b
Gambia/Gambie (GM)	24.11.77	26.10.94	18.10.94	18.10.94	15.04.97	15.04.97	15.04.97	O	O	O
Georgia/Géorgie (GE)	12.12.96	--	--	--	--	--	--	O	O	O
Germany/Alemania/Allemagne (DE)	20.06.76	11.12.92	29.07.93	21.07.94	25.10.95	26.06.96	05.06.97	10/06/98	08/06/99	07/06/00z
Ghana (GH)	12.02.76	06.04.92	27.07.93	12.08.94	14.02.95	20.03.96	xx.01.98	22.01.98	26/02/99	23/03/00y
Greece/Grecia/Grèce (GR)	06.01.93	--	--	27.09.95	15.01.96	[08.05.97]	[07.10.97]	[25/01/99]	09/07/99y	17/07/00y
Grenada/Granada/Grenade (GD)	28.11.99	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Guatemala (GT)	05.02.80	(13.10.92)	03.11.95	03.11.95	03.11.95	20.09.96	22.06.97	22/05/98	25/06/99	24/04/00z
Guinea/Guinée (GN)	20.12.81	13.07.93	18.10.93	21.2.95r	19.12.95	O	O	O	O	G
Guinea-Bissau/Guinée-Bissau (GW)	14.08.90	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Guyana (GY)	25.08.77	g	g	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)
Honduras (HN)	13.06.85	O	O	O	x	03.01.96	07/11/00y	07/11/00y	07/11/00y	07/11/00y
Hungary/Hungría/Hongrie (HU)	27.08.85	13.09.94	07.09.94	07.09.94	23.10.96r	03.06.97r	10.11.97r	16/10/98	15/10/99	01/11/00y
India/Inde (IN)	18.10.76	09.12.92	12.10.93	26.10.94	20.10.95	29.11.96	02.12.97r	16/12/98	16/12/99	14/12/00z
Indonesia/Indonésie (ID)	28.03.79	11.01.93	31.10.94	31.10.94	30.05.95	26.07.96	31.10.97	01/02/99	05/01/00y	15/11/00d
Iran (Islamic Republic of)/Irán (República Islámica del)/Iran (République islamique d') (IR)	01.11.76	14.10.92	21.08.93	19.10.94	30.07.95	21.08.96	08.04.97	16/09/98	19/07/99	08/08/00b
Israel/Israël (IL)	17.03.80	19.03.92	17.05.93	26.06.94	12.08.96	12.12.96	O	01/99	01/99	O
Italy/Italia/Italie (IT)	31.12.79	31.03.94	31.05.94	28.04.95d	16.11.95	31.10.96	07.08.97	[30/09/98]	[06/07/99]	07/07/00

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Jamaica/Jamaïque (JM)	22.06.97	--	--	--	--	--	--	--	30/04/99	O
Japan/Japón/Japon (JP)	04.11.80	08.03.94	21.07.94ri 07.03.95e	7.03.95l 1.05.95rde	08.12.95id 20.12.95ef	16.01.97 08.01.97f	25/01/99 15/10/98f	4/00d 15/10/98f	O	O
Jordan/Jordania/Jordanie (JO)	14.03.79	19/03/01z	19/03/01z	19/03/01z	19/03/01z	d{31.12.96 }	19.01.98	[16/02/99]	[16/02/99]	10/10/00y
Kazakhstan/Kazajstán (KZ)	19.04.00	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Kenya (KE)	13.03.79	23.02.94	09.11.93	26.10.94	11.10.95	24.10.96	O	15/10/99	15/10/99	23/10/00z
Latvia/Letonia/Lettonie (LV)	12.05.97	--	--	--	--	--	--	08/10/98	23/09/99	12/09/00z
Liberia/Libéria (LR)	09.06.81	x	x	x	O	O	O	O	O	O
Liechtenstein (LI)	28.02.80	01.11.92	29.10.93	31.10.94	31.10.95a 12.12.95p	31.10.96	23/04/99	10/11/98	01/11/99	30/10/00yz
Luxembourg/Luxemburgo (LU)	12.03.84	17.07.92	14.06.93	28.02.94	11.04.95	[10.03.96] 25.03.96s	[09.09.97]	[22/12/98]	11/06/99	04/10/00b
Madagascar (MG)	18.11.75	23.08.93	29.09.93	09.02.95	29.10.96	21.05.97	11.12.97	15/06/99	05/01/00	O
Malawi (MW)	06.05.82	26.09.94	02.09.93	27.09.94	20.02.95	12.04.96	03.03.97r	O	O	08/09/00b
Malaysia/Malasia/Malaisie (MY) Sabah Sarawak	18.01.78	30.11.92	08.09.93 30.12.93 O	07.10.94a 13.06.95 O	12.10.95a 13.06.95 11.09.96	30.10.96 O 16/01/01z	12.01.98 O 16/01/01z	17/07/98 O 16/01/01z	28/01/00y O 16/01/01z	20/10/00y O O
Mali/Malí (ML)	16.10.94	--	--	--	30.10.96	30.10.96	20.06.97	07.11.97	25/03/99r	20/10/00rz
Malta/Malte (MT)	16.07.89	28.04.92	09.02.93	07.02.94	02.03.95	15.05.96	09.06.97ar	06/10/98	22/10/99	22/10/00yz
Mauritiana/Mauritanie (MR)	11.06.98	--	--	--	--	--	--	--	--	O
Mauritius/Mauricio/Maurice (MU)	27.07.75	11.03.92	01.06.93	21.10.94	26.10.95	27.12.96	05.01.98	08/01/99y	16/03/00y	O
Mexico/México/Mexique (MX)	30.09.91	01.04.92	27.08.93	g	04.11.95	23.10.96	(10.1.97)	27/05/98	12/10/99	29/06/00z
Monaco/Mónaco (MC)	18.07.78	16.10.92	20.10.93	O6/08/99	18.07.96	06/08/99	06/08/99	06/08/99	06/08/99	08/05/00z
Mongolia/Mongolie (MN)	04.04.96	--	--	--	--	--	17/07/98	17/07/98	26/05/99r	05/00rz
Morocco/Marruecos/Maroc (MA)	14.01.76	31.07.92	09.03.93	27.10.94	28.08.95	23.04.96	21.05.97	26/06/98	27/08/99	04/04/00z
Mozambique (MZ)	23.06.81	01.04.92	21.09.93	18.11.94	07.11.96	20.08.96	13.02.97a	30.03.98r	16/06/99	27/12/99
Myanmar (MM)	11.09.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Namibia/Namibie (NA)	18.03.91	--	15.12.94d	15.12.94	20.01.96ar	30.09.96	23.09.97	2/11/98	21/10/99	12/10/00y

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Saudi Arabia/Arabia Saudita/Arabie saoudite (SA)	10.06.96	--	--	--	--	--	--	O	O	O
Senegal/Sénégal (SN)	03.11.77	26.10.94	19.10.94	26.04.95	15.09.95	26.05.97	19.01.98	g	G	13/07/00z
Seychelles (SC)	09.05.77	21.10.94	27.09.94	27.09.94	13.09.96	13.09.96	O	23/10/00y	23/10/00y	23/10/00y
Sierra Leone/Sierra Leona (SL)	26.01.95	--	--	--	--	--	19.03.98	02/10//00b	02/10/00b	02/10/00b
Singapore/Singapur/Singapour (SG)	28.02.87	14.09.92	14.09.93	21.09.94	31.10.95	30.10.96	27.10.97	10/11/98	29/10/99	15/11/00y
Slovakia/Eslovaquia/Slovaquie (SK)	01.01.93	26.10.92	25.11.93	11.10.94	17.10.95	31.10.96	09.12.97	23/10/98	20/09/99	20/09/00z
Slovenia/Eslovenia/Slovénie (SI)	23.04.00	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Somalia/Somalie (SO)	02.03.86	O	O	O	O	O	O	O	O	O
South Africa/Sudáfrica/Afrique du Sud (ZA)	13.10.75	17.12.92	10.11.93d	19.12.94d	31.10.95	30.10.96	(07.11.97)	02/11/98	24/11/99rd	26/10/00rz
Spain/España/Espagne (ES)	28.08.86	05.12.92	28.10.93	31.10.94	31.10.95	30.10.96	30.06.97	03/11/98	[16/06/99]	16/06/00y
Sri Lanka (LK)	02.08.79	19.08.93	19.04.94	09.01.95	02.11.95	06.08.97	O	O	07/05/99	07/12/00z
Sudan/Sudán/Soudan (SD)	24.01.83	11.08.92	24.01.94d	O	15.02.96	27.01.96	18.06.97	03/11/98	O	29/10/00z
Suriname (SR)	15.02.81	g	g	g	g	G	g	(13.10.97)	O	G
Swaziland/Swazilandia (SZ)	27.05.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Sweden/Suecia/Suède (SE)	01.07.75	16.08.93	2.09.93	21.09.94	13.10.95	04.06.96	20.05.97	12/06/98	08/06/99y	08/06/00y
Switzerland/Suiza/Suisse (CH)	01.07.75	01.11.92	29.10.93	31.10.94	31.10.95a 12.12.95p	31.10.96	23/04/99	10/11/98	01/11/99	30/10/00yz
Thailand/Tailandia/Thaïlande (TH)	21.04.83	31.10.92	09.12.93a 21.02.94p	21.02.95p 03.04.95a	26.06.95a 23.01.96p	02.12.96a 15.01.97	17/11/98a 23.12.97p	17/11/98a 27/01/99p	O 18/02/00pz	O 03/10/00pz
Togo (TG)	21.01.79	06.06.94	28.12.93r	06.10.94	10.10.95a	07.10.96	22.10.97	O	08/03/00z	14/11/00z
Trinidad and Tobago/Trinidad y Tabago/ Trinité-et-Tobago (TT)	18.04.84	02.03.93	02.03.93	22.11.94	20.10.95	07.10.96	14.10.97	29/09/98	04/05/00b	30/10/00y
Tunisia/Túnez/Tunisie (TN)	01.07.75	10.01.92	08.01.93	25.01.94	19.01.95	19.01.96	28.01.97	04.02.98	27/01/99r	22/01/00
Turkey/Turquía/Turquie (TR)	22.12.96	--	--	--	--	--	--	10/98	05/03/99	04/04/00z
Uganda/Ouganda (UG)	16.10.91	10.08.94	08.08.94	08.08.94	06.01.97r	O	O	O	O	O
United Arab Emirates/Emiratos Arabes Unidos/ Emirats arabes unis (AE)	09.05.90	31.07.93	16.10.93	13.09.94	22.10.95	O	O	24/10/98	31/10/99	O
United Kingdom/Reino Unido/Royaume-Uni (GB) External territories	31.10.76	02.03.93d 29.03.94r	04.10.93 21.03.95	26.10.94 18.03.96r	20.10.95 28.05.96	31.12.96d O	12.11.97 O	17/12/98 13/01/99	[14/06/99]	[13/06/00y]

Country/País/Pays	Entry into force/ Entrada en vigor/ Entrée en vigueur	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
United Republic of Tanzania/República Unida de Tanzania/République-Unie de Tanzanie (TZ)	27.02.80	05.07.93	23.10.93	20.10.94	24.10.95	21.10.96	29.10.97a	26/07/99	28/03/00z	20/10/00rz
United States of America/Estados Unidos de América/Etats-Unis d'Amérique (US)	01.07.75	05.10.92	09.03.94d	25.10.94a 20.05.96p	18.03.97a 03.10.96p	02.04.97a 11.12.96p	31.10.97a 06.10.97p	05/11/98y	23/03/00dy	22/11/00d
Uruguay (UY)	01.07.75	04.08.93	04.08.93	24.10.94	22.06.95a	04/03/96b	09/05/97b	15/04/98b	11/05/99b	20/09/00br
Uzbekistan/Uzbekistán/Ouzbékistan (UZ)	08.10.97	--	--	--	--	--	--	--	01/02/99r	29/12/99
Vanuatu (VU)	25.10.89	O	15.02.93	12.07.94	08.05.95	O	O	O	O	O
Venezuela (VE)	22.01.78	11.01.93	03.09.93	21.09.94	25.10.95	14.11.96	22.05.97	19/12/00rz	19/12/00rz	19/12/00rz
Viet Nam (VN)	20.04.94	--	--	--	08.01.96r	(25.10.95)	O	O	04/00	04/00
Yemen/Yémen (YE)	03.08.97	--	--	--	--	--	--	--	O	O
Zambia/Zambie (ZM)	22.02.81	21.12.93	21.12.93	O	03.01.97	03.01.97	10/01/00	O	10/01/00	01/09/00z
Zimbabwe (ZW)	17.08.81	17.05.93	25.10.93	18.07.96	18.07.96	17.04.97r	13/12/99	13/12/99	13/12/99	10/01/00

Key/Clave/Clé

	English	Español	Français
a	animals	animales	animaux
b	report received by fax	informe enviado por fax	rapport reçu par fax
d	extension of deadline granted, date of extension in brackets {thus} if report not yet received	prórroga de la fecha límite acordada, fecha de la prórroga entre paréntesis {así} si aún no se ha recibido el informe	report de la date limite accordée, date de prolongation entre parenthèses {ainsi} si le rapport n'a pas été reçu
e	exports	exportaciones	exportations
f	fisheries/introduction from the sea	pesquerías/introducción procedente del mar	pêche/introduction en provenance de la mer
i	imports	importaciones	importations
g	permits received	permisos recibidos	permis reçus
o	no report received	no se ha recibido ningún informe	pas de rapport reçu
p	plants	plantas	plantes
q	aquatic	acuáticas	aquatiques
r	date of receipt only: date of transmission not known	únicamente la fecha de recepción: fecha de envío desconocida	date de réception seulement: date d'envoi inconnue
s	report on seizures	informe sobre decomisos	rapport sur des saisies
t	<i>Fitzroya cupressoides</i>	<i>Fitzroya cupressoides</i>	<i>Fitzroya cupressoides</i>
w	withdrawn	retirada	retiré
x	no report to be expected	no se espera recibir ningún informe	pas de rapport attendu
y	report received by email or electronic format	informe enviado por email o en formato electrónico	rapport reçu par courriel ou en format électronique
z	report received by mail	informe enviado por correo	rapport reçu par courrier
--	State not party to CITES in year indicated	Estado no Parte en la CITES en el año indicado	Etat non Partie à la CITES à l'année indiquée
()	incomplete report	informe incompleto	rapport incomplet
{}	date to which deadline extended (only shown if report not received)	fecha hasta la que se concedió la prórroga (indicada únicamente si no se ha recibido el informe)	date jusqu'à laquelle la prolongation a été accordée (indiquée seulement si le rapport n'a pas été reçu)
[]	report sent to WCMC, no note of transmission to Secretariat, therefore not officially received	informe enviado al WCMC, no se ha señalado el envío a la Secretaría, por ende, no se ha recibido oficialmente	rapport envoyé au WCMC, pas d'avis d'envoi au Secrétariat, par conséquent, non reçu officiellement

Données émanant du PNUE WCMC sur le suivi du commerce des pays
potentiellement touchés par la décision 11.89

Afghanistan

Pas de commerce si ce n'est trois importations d'objets personnels.

Arabie saoudite

Les importations enregistrées d'Arabie saoudite sont pour la plupart insignifiantes et ont consisté en des envois personnels de perroquets de compagnie et de faucons. Quoi qu'il en soit, en 1995 et en 1996, il y a eu deux importations personnelles d'outardes houbara vivantes (*Chlamydotis undulata*) signalées par le Maroc, totalisant 510 oiseaux.

Les exportations vers l'Arabie saoudite ont été bien plus importantes; à part un grand nombre d'articles en cuir de reptile, il y eu des envois commerciaux de caviar (au moins 1300 kg en 1999), de faucons, de perroquets et d'oiseaux de l'Annexe III vivants (capturés dans la nature ou élevés en captivité) et du bois d'agar *Aquilaria malaccensis* (près de 45 t par an en moyenne de 1995 à 1999).

Bahamas

La principale espèce exportée des Bahamas est *Strombus gigas* avec près de 143 t de viande et plus de 30.000 coquilles signalées par les pays d'importation pour la seule année 1999. Les importations des Bahamas, indiquées dans les rapports annuels des pays d'exportation et ceux des Bahamas pour 1993, 1995 et 1999, ont été des importations personnelles de perroquets (animaux de compagnie) et des envois commerciaux de plantes reproduites artificiellement.

Bangladesh

Les exportations signalées par le Bangladesh pour 1991 à 1993 incluent jusqu'à 721 t de spécimens vivants d'*Indotestudo elongata*, et de 1991 à 1992, d'un maximum de 950 t de cuisses de grenouilles de l'espèce *Hoplobatrachus tigerinus*. Aucun commerce de ce genre n'a été signalé depuis. En 1997 et en 1998, les rapports annuels de l'Italie ont enregistré respectivement l'importation de 4300 et de 8000 peaux de *Ptyas mucosus* du Bangladesh. Des exportations de perroquets vivants du Bangladesh ont été signalées, concernant surtout des spécimens élevés en captivité, et celle de 1800 kg de copeaux de bois d'agar *Aquilaria malaccensis* chaque année en moyenne depuis l'inscription de ce taxon à l'Annexe II en 1995.

Burkina Faso

De 1991 à 1995, le Burkina Faso (et les pays d'importation les années pour lesquelles le Burkina Faso n'avait pas soumis de rapport annuel) a signalé quelques exportations de trophées de chasse, en particulier de *Panthera leo* et de *Papio hamadryas anubis* ainsi que de perroquets de compagnie *Psittacus erithacus*. La seule exportation importante vers le Burkina Faso a été celle de 408 *Python regius* vivants, signalée par le Bénin en 1999.

Burundi

Depuis 1997, le Burundi a exporté 11.403 kg de dents d'*Hippopotamus amphibius* selon les rapports annuels des importateurs: 1000 kg en 1997, 2930 kg en 1998 et 7473 kg en 1999.

Geochelone pardalis et *Chamaeleo* spp. sont les autres espèces dont des spécimens ont été exportés en quantité importante; toutefois, les chiffres enregistrés récemment par les pays d'importation ne sont qu'une fraction de ceux signalés par le Burundi entre 1991 et 1993. Il n'y a pas d'autre rapport significatif sur des exportations importantes vers le Burundi.

Cameroun

N.B. Le Cameroun soumet régulièrement ses permis au Secrétariat depuis 1993 mais l'on ignore si tous les permis valables ont été transmis.

Le Cameroun est un important pays d'exportation de *Poicephalus gularis* et de *Psittacus erithacus*, de caméléons et de serpents vivants (notamment *Calabaria reinhardtii* et *Python sebae*), de peaux de reptiles (*Varanus niloticus* et *Python sebae*), de bois de *Pericopsis elata* (23.000 m³ en 1999) et d'écorce en poudre de *Prunus africana* (près de 300 t en 1999). De plus, un petit nombre de primates vivants (*Miopithecus talapoin*) et de rapaces vivants sont exportés régulièrement et il y a une industrie florissante du trophée de chasse. Les exportations enregistrées vers le Cameroun sont insignifiantes.

Comores

Très peu d'importations des Comores ont été signalées: quelques spécimens de *Phelsuma* spp. en 1992 et une douzaine de spécimens de *Pteropus livingstonei* entre 1991 et 1992. Les exportations des Comores sont insignifiantes.

Congo

Le Congo est un important pays d'exportation de bois de *Pericopsis elata* et a été signalé comme destination de ce bois exporté par la République démocratique du Congo en 1995 et en 1996, probablement pour être réexporté. Aucune autre exportation importante vers le Congo n'a été enregistrée. Depuis quelques années, il y a des exportations commerciales de perroquets, notamment 200 spécimens de *Poicephalus gularis* en 1997 et 310 de *Psittacus erithacus* en 1994, 302 en 1997, 3187 en 1998 et 1075 en 1999, signalées par les pays d'importation.

Djibouti

Il ne paraît pas y avoir de commerce important au départ ou à destination de Djibouti.

Dominique

La seule exportation importante a porté sur 2500 kg de viande de *Strombus gigas* enregistrée comme importation dans le rapport annuel des Etats-Unis d'Amérique pour 1996. Les exportations vers la Dominique paraissent insignifiantes à part 898 m³ de bois de *Swietenia macrophylla* signalés par le Nicaragua en 1995 et 706 m³ en 1996.

[N.B. Il est très probable qu'une partie du commerce enregistré impliquant la Dominique (DM) implique en fait la République dominicaine (DO) du fait de la ressemblance des noms de ces pays et des codes ISO.]

Egypte

Les rapports annuels du Japon indiquent que l'Egypte a exporté ou réexporté un nombre considérable de faucons et de hiboux vivants entre 1994 et 1996, notamment 150 *Falco alopex*, 122 *Tyto alba*, 80 *Athene noctua* et 260 *Glaucidium perlatum*. Durant la même période,

1079 *Vulpes zerda* ont été enregistrés comme importations, en particulier par le Japon et les Etats-Unis d'Amérique. Un nombre considérable de tortues vivantes (8288 *Testudo graeca* et 5217 *T. kleinmanni*), d'*Uromastyx* spp. (29.970), de *Chamaeleo chamaeleon* (2473), et de boas *Eryx* et *Gongylophis* spp. (1723) ont également été exportés ou réexportés entre 1991 et 1996 selon les rapports de l'Egypte et des pays d'importation. En 1999, 6108 peaux de *Varanus niloticus* ont été réexportées vers les Etats-Unis d'Amérique. Depuis 1994, il y eu un nombre considérable d'exportations de *Tridacna* spp. vivants.

Les exportations vers l'Egypte ont principalement consisté en des perroquets élevés en captivité mais il y a eu aussi des importations massives de peaux de varans du Nil (375.302 en 1991, 328.600 en 1992, 69.500 en 1996 et 51.811 en 1999) et de pythons de Seba (106.034 en 1991, 9800 en 1992, 7225 en 1996 et 571 en 1999) du Soudan, signalées par l'Egypte.

Erythrée

Aucun commerce important avec l'Erythrée n'a été enregistré.

Gambie

Il n'y a pas eu d'exportations de Gambie et très peu d'importations à part des perroquets de compagnie. Le Ghana a enregistré l'exportation de reptiles vivants vers la Gambie en 1992 mais il est possible que ce soit une erreur typographique; le code ISO "GM" a été utilisé par erreur.

Géorgie

Un petit nombre de trophées de chasse d'ours, de loups et de mouflons sont importés chaque année de Géorgie et des animaux de cirque sont exportés et réimportés de ce pays. Ces dernières années, 5.000.000 perce-neige de Géorgie ont été réexportés chaque année vers les Pays-Bas par la Turquie.

[N.B. Le code ISO "GE" est souvent utilisé incorrectement pour indiquer l'Allemagne (DE)].

Guinée

La Guinée est un important pays d'exportation, en particulier d'oiseaux vivants. De 1998 à 1999, des permis d'exportation ont été délivrés pour plus de 75.000 perroquets et plus de 1100 rapaces. Des milliers d'oiseaux de l'Annexe III sont exportés chaque année, de même, au début des années 1990, qu'un grand nombre de peaux de reptiles. La Guinée est un débouché pour les perroquets vivants qui n'ont pas pu être exportés du Libéria et de la Sierra Leone suite aux troubles civils dans ces pays.

Guinée-Bissau

Quelques importations d'oiseaux de l'Annexe III provenant de Guinée-Bissau ont été enregistrées mais il est possible que leur origine ait en fait été la Guinée. La plus grande partie du commerce enregistré pour la Guinée-Bissau – tant les importations que les exportations – a porté sur des envois non commerciaux d'oiseaux de compagnie.

Guinée équatoriale

Les seules importations importantes ont été 719.493 kg et 161.655 kg d'écorce en poudre de *Prunus africana* signalées par l'Espagne en 1998 et 1999. Les Etats-Unis d'Amérique ont enregistré l'importation de plus de 3000 caméléons de quatre espèces en 1998 mais le

véritable pays d'exportation était probablement le Cameroun. Aucune exportation vers la Guinée équatoriale n'a été signalée.

Honduras

Le Honduras est un important pays d'exportation de viande, de coquilles et d'animaux vivants de l'espèce *Strombus gigas* d'après les rapports annuels des Etats-Unis d'Amérique. Les importations, exportations et réexportations de peaux de *Caiman crocodilus* et de bois de *Swietenia macrophylla* ont été importantes entre 1995 et 1997 – la plus grande partie de ce commerce provenant du Nicaragua. Autres exportations importantes vers le Honduras: des perroquets élevés en captivité.

Libéria

Très peu de commerce avec le Libéria a été enregistré jusqu'en 1998 et en 1999; ensuite, l'Afrique du Sud, la Belgique, la Grèce et le Portugal ont enregistré l'importation d'un grand nombre de perroquets vivants.

Niger

Il semble y avoir très peu de commerce impliquant le Niger; il y a cependant régulièrement des rapports sur des importations personnelles de perroquets de compagnie par ce pays. En 1999, le Portugal a signalé la saisie d'un envoi d'oiseaux vivants de l'Annexe III et à trois reprises, il y a eu de petits envois de spécimens de *Geochelone sulcata* signalés par les Etats-Unis d'Amérique. En 1996, l'Indonésie a enregistré l'exportation de 12 espèces de reptiles vivants vers le Niger mais c'était peut-être une erreur typographique.

[N.B. Le code ISO "NE" est parfois utilisé par erreur pour les Pays-Bas (NL)].

Ouganda

Les seules exportations importantes d'Ouganda semblent avoir été des dents d'*Hippopotamus amphibius* (plus de 10 t entre 1995 et 1997, enregistrées comme importations par Hong Kong) et des peaux de *Crocodylus niloticus*. L'Ouganda a enregistré l'exportation en 1994 à Hong Kong, de 4817 peaux de crocodiles élevés en ranch. En 1995, Singapour a enregistré l'importation de 4269 peaux provenant d'Ouganda.

Les exportations vers l'Ouganda paraissent insignifiantes à part l'exportation enregistrée par la République démocratique du Congo de 200 *Geochelone pardalis*, 100 *Kinixys belliana*, 50 *Bradypodion fischeri* et 50 *Chamaeleo johnstoni* en 1995.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est un important pays d'exportation de viande et de peaux de crocodiles, notamment *Crocodylus novaeguineae* et *C. porosus*, avec 25.000 à 30.000 peaux par an. Les autres exportations ont porté sur des ailes de papillons, des spécimens morts et des chrysalides vivantes. Les exportations vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont insignifiantes et ont principalement porté sur des orchidées reproduites artificiellement.

République centrafricaine

Les trophées de chasse d'antilopes, de babouins, de léopards et de lions sont les principales exportations mais le nombre de spécimens de chaque espèce dépasse rarement 20 par an. Il y a également eu des exportations non commerciales de *Psittacus erithacus*. En 1995, la

République centrafricaine a enregistré l'exportation de 147.710 kg de bois de *Pericopsis elata* vers le Japon mais il n'y a pas d'autres données sur le commerce de cette espèce enregistrées par ce pays. Les exportations vers la République centrafricaine sont insignifiantes.

Rwanda

Il n'y a pas de commerce important impliquant le Rwanda.

Sainte-Lucie

Il y a eu de très importantes exportations de *Strombus gigas* sous forme de viande et d'animaux vivants, enregistrées comme importations par la France et ses territoires des Caraïbes entre 1993 et 1997; toutefois, il n'y a pas eu de commerce de cette espèce enregistré depuis, à part un très petit nombre de coquilles. Les exportations vers Sainte-Lucie sont insignifiantes et ont porté principalement sur des orchidées reproduites artificiellement et du caviar.

Saint-Vincent-et-les Grenadines

Il y a eu de très importantes exportations de *Strombus gigas* sous forme de viande et d'animaux vivants, enregistrées comme importations par la France et ses territoires des Caraïbes entre 1993 et 1997; toutefois, il n'y a pas eu de commerce de cette espèce enregistré depuis, à part un très petit nombre de coquilles. Les exportations vers Saint-Vincent-et-les Grenadines sont insignifiantes.

Somalie

Il n'y a pas de commerce important impliquant la Somalie

Vanuatu

Près de 11.000 *Tridacna crocea* vivants ont été enregistrés comme importés du Vanuatu en 1998 et 5620 l'ont été en 1999. Les autres exportations ont porté sur des coraux (*Scleractinia* spp.) vivants ou morts. Les exportations vers le Vanuatu paraissent insignifiantes.